

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 4 (1938)

Heft: 66

Artikel: Une décision qui nous fait plaisir

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Atlantique, faits pour reconstituer des palais historiques, pour composer des mises en scène de music-hall grandioses, et pour fabriquer par truquage des réalités gigantesques; cela, c'est le visage yankee du septième art. Nous pourrons nous contenter de la caméra au service des décors naturels, car nous les avons tous dans le pays; du plus courant au plus original, les classiques et les romantiques, les réels et les imaginaires, les marins, les désertiques, les glaciaires.

Ainsi, vous estimatez que la Chambre suisse du cinéma était nécessaire?

J'estime surtout qu'avec tous les avantages que nous possérons en faveur d'une industrie du cinéma, il est bon qu'une confiance en quelque sorte officielle soit donnée à la population. C'est pourquoi je ne peux qu'applaudir aux projets et aux décisions de MM. Masnata et Gorgerat, à leur opportunité qu'ils ont fait sentir, et à la conviction sincère et sympathique qui anime leur action.

La réserve que jusqu'ici gardent pour le cinéma certaines personnes: les intellectuels surtout, et les directeurs de consciences, s'explique en partie et se justifie, si l'on en juge par la production ordinaire. Mais la responsabilité que veulent bien prendre les autorités, après s'être assurées de toutes les compétences en la matière, ne pourra que gagner aux magies de la caméra toujours plus de sympathies parmi tous les milieux, en faisant comprendre que si le cinéma n'a été jusqu'à maintenant qu'un divertissement dont beaucoup s'écartent délibérément, il a à remplir, à côté de son rôle attrayant autant que tous les autres modes de reproduction, d'autres tâches: sociale morale, artistique. Il doit avoir pour mission d'exprimer notre époque, comme la peinture a exprimé l'Italie de la Renaissance; comme la tragédie a exprimé le Grand Siècle, et le roman naturaliste le XIXme.

Le cinéma est un art. Il faut lui donner droit de cité. (Du «Curieux», Neuchâtel.)

Un film de montagne et de notre patrie.

La commission fédérale du film a reçu dernièrement le manuscrit d'un film de montagne et de notre pays qui, après examen, a été jugé tout à fait supérieur. Elle conseilla sa réalisation. Avec l'aide du gouvernement et de particuliers on pourra prochainement réaliser ce film. L'auteur du manuscrit, le bernois E. O. Stauffer est connu par sa réalisation du film de l'Eiger. Les prises de vues seront tournées par F. Ehrismann, Berne. Le film aura comme sujet une simple histoire populaire de nos montagnes. Les extérieurs seront tournés dans une vallée perdue de l'Argentine. Là-bas se rencontreront citadins et indigènes; amitiés et contrastes feront l'action. Les acteurs sont tous suisses: montagnards de l'Argentine, guides, étudiants, alpinistes et notre armée. Tous ces acteurs travaillent librement et sans gages, leur seule récompense sera d'avoir aidé à réaliser un film vraiment suisse. Le film sera tourné au courant de cet été et il sera présenté au public en automne. On peut dire que ce film, grâce à son scénario et à sa réalisation, répondra exactement aux mœurs suisses, puisqu'il a été créé uniquement dans l'esprit suisse.

Un nouvel atelier à Zurich

Voilà des années qu'on parle de construction d'un studio, qu'on fait des projets coûteux, que différentes villes se disputent cet atelier; on parle, on parle, et, à la longue on s'aperçoit qu'il est impossible d'enterrer des millions dans une telle construction. Pendant ce temps les constructeurs d'un atelier zuricgeois travaillent tranquillement, simplement, sans rêver à des projets coûteux irréalisables. Depuis des années la Praesens et la Centralfilm S.A. travaillent avec des difficultés techniques immenses et malgré cela elles sont arrivées à réaliser de très bons films documentaires et publicitaires. Evidemment elles se plairont à travailler dans un atelier coûteux, de dernier confort, mais grâce à leurs expériences commerciales elles savent très bien qu'il est impossible de surcharger la production de films suisses par des dépenses d'atelier insensées. Voilà des années qu'elles cherchent, et, enfin, par hasard, elles ont trouvé au «Rosenhof» (Weinbergstrasse) ce qu'il leur faut: une belle pièce, qui après avoir été examinée par des experts, et si on ne rêve pas d'Hollywood, a été jugée apte à devenir studio. D'une construction massive, à l'abri du bruit et des secousses cette pièce mesure 22 × 13 m, tout autour, une galerie employable comme place de prise de vue et d'illumination, sous la galerie, place pour orchestre, décorations, appareils, projecteurs etc. Les 7 m ½ de hauteur permettent le placement de n'importe quelle décoration demandée par un film suisse. Tous ceux qui jusqu'à présent ont travaillé dans le petit atelier de la Praesens et de la Central sont enthousiasmés des nouvelles possibilités au «Rosenhof».

C'est une bonne affaire: le budget ne sera pas surchargé par des dépenses nombreuses, peu de changements, quelques constructions à ajouter: bureau, garderoberies, cabines de son etc. On se laisse conseiller par des experts, Otto Dürr, connu pour sa grande expérience en constructions d'ateliers de T.S.F., dirige les travaux. Tout est simple, net, mais tout ce qu'il faut pour un studio suisse est là.

90,000 Frs., pas plus, grâce à cela le prix de location de l'atelier ne sera pas ainsi on trouvera facilement des producteurs qui loueront l'atelier pour leurs travaux ainsi que la possibilité de travailler lentement et sagement — nous n'avons pas la routine nécessaire pour tourner les films en toute vitesse ni les acteurs habitués à ce genre de travail. Il nous faut du temps et du calme pour fournir du travail de qualité.

5—6 films, quelques documentaires, cela suffit déjà pour que l'atelier puisse exister.

L'atelier travaillera également avec «Cinégram» Genève, qui, à côté de ses laboratoires à Genève, installera un laboratoire au «Rosenhof» pour développement, fixage et séchage automatique. Ce sont la Praesens et la Centralfilm qui ont donné l'initiative, mais elles ne se réservent pas l'atelier exclusivement pour elles; tous les producteurs suisses sérieux pourront le louer, c'est une entreprise totalement suisse. L'atelier sera utilisable à partir de la fin de juillet, simple mais avec toutes les possibilités techniques demandées par les producteurs suisses.

La nouvelle société a demandé au canton et à la ville de Zurich une subvention aussi justifiée que modeste et nous souhaitons plein succès aux initiateurs et fondateurs.

Une décision qui nous fait plaisir

Nous enregistrons avec joie un nouveau cercle important d'abonnés: l'Association des producteurs suisses de films qui, dans sa dernière assemblée générale, a reconnu le «Film-Suisse» comme son organe officiel. Nous sommes très heureux de travailler en commun avec les producteurs de films. Ainsi notre journal est devenu l'organe officiel de toute l'industrie du film en Suisse.

Notre nouvelle collaboratrice saura certainement concourir avantageusement au développement de notre journal, en y publiant régulièrement des rapports sur son activité. Dans les temps actuels, qui appellent une attention soutenue sur le développement de la production des films en Suisse, il sera tout particulièrement intéressant de suivre dans notre organe les efforts des producteurs suisses et, nous le souhaitons vivement, d'applaudir à leurs succès.

CINÉGRAM S.A. Genève

3, rue Beau-Site - Tél. 22.094

Titres sonores
et muets
Titres
surimprimés

Ton und
stumme Titel
Eingedruckte
Titel